

Mercredi 22 avril 2009

Mouvement social à ERDF : la direction condamne fermement les actes de vandalisme commis le 21 avril 2009 à Toulouse

Depuis quelques semaines, la direction d'ERDF constate des actes de malveillance (coupures "sauvages", passages en heures creuses, dégradations de matériels...) commis sur ses installations par une minorité de personnes. Ces actes, qui ne s'inscrivent pas dans l'exercice normal du droit de grève, mettent en cause la sécurité des clients et des agents d'intervention d'ERDF.

ERDF les condamne avec plus grande fermeté ; ils sont contraires à l'esprit de service public qui anime la majorité des salariés.

À ce titre, les actes de vandalisme perpétrés hier mardi, par un groupe de personnes cagoulées sur un site de la direction régionale d'ERDF à Toulouse, sont inadmissibles. La direction a porté plainte et prendra les mesures disciplinaires qui s'imposent.

Néanmoins, et malgré un climat difficile, la direction réaffirme sa volonté de négocier et de trouver un accord équilibré entre les revendications des salariés et la réalité économique d'ERDF.

||| **Contact(s)** |||||

Département médias

Myriam Doumbouya

Philippe Gluck

01 47 74 75 98

ERDF – Électricité Réseau Distribution France, a été créée le 1^{er} janvier 2008. Filiale à 100% du groupe EDF, ERDF est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité pour 95% du territoire métropolitain. L'entreprise, qui emploie 36 000 salariés, assure l'exploitation, le développement et l'entretien de 1 265 500 km de lignes électriques au service de 33 millions de clients. Elle réalise à ce titre de nombreuses interventions sur ce réseau telles que les raccordements, les mises en service, les dépannages et les changements de fournisseurs.